



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel

Le bilan en kinésithérapie : point de vue juridique et conventionnel

L'exercice libéral est une véritable gestion d'entreprise individuelle.

Il nécessite, au minimum, des connaissances, thérapeutiques bien sûr, mais également juridiques (droit de la santé, droit de l'urbanisme, droit des contrats, droit des sociétés, droit fiscal, etc.), déontologiques et conventionnelles.

La bonne gestion d'un cabinet libéral permet de faciliter la vie des professionnels par exemple lors de la création d'une activité mais aussi pour la gestion du quotidien.

Une bonne gestion permet au professionnel d'améliorer considérablement son ratio recette/bénéfice afin d'avoir un meilleur rendement financier pour un nombre d'heure de travail équivalent ou moindre.

Nous allons examiner les défis rencontrés par les cabinets libéraux, depuis la phase de projet jusqu'à la création et la gestion du quotidien en développant tous les sujets des problématiques juridiques au management en passant par la création d'un business plan ou l'optimisation fiscale.

ACHAT DIRECT	DURÉE	OBLIGATION TRIENNALE
OPCO	2 heures	NON

Le programme pour avoir des outils pour créer ou reprendre un cabinet libéral en kinésithérapie
(14 heures de formation continue)

1.

Introduction

a.

Présentation

b.

La genèse des bilans et les textes juridiques principaux

c.

Définition du bilan et réingénierie des études en kinésithérapie

2.

Sur un plan strictement conventionnel

a.

La réalisation, la facturation et la transmission des bilans

b.

Les évolutions actuelles

3.

Sur un plan juridique élargi

a.

Règle générale et les exceptions

b.

Opposabilité des bilans

4.

Les évolutions possibles

Conclusion

Cliquez ici pour vous inscrire



Les objectifs pédagogiques

- Avoir des outils pour créer ou reprendre un cabinet libéral en kinésithérapie
- Apprendre à bien gérer votre cabinet libéral
- Être capable de réaliser un business plan
- Savoir bien utiliser et lire nos contrats professionnels
- Connaître les différentes modalités d'exercices possibles
- Avoir les outils pour optimiser votre fiscalité
- Améliorer la gestion de notre cabinet en utilisant au mieux les règles fiscales et conventionnelles



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel

Votre conférencier



Mickaël MULON

Obligatoire, par décret, depuis 1996, le bilan permet aux kinésithérapeutes d'établir un plan de soin complet et individualisé pour chacun de nos patients. Les bilans kinésithérapiques sont également des outils essentiels à connaître afin de nous protéger des évolutions procédurières de notre société.

Cette formation a pour but de vous permettre d'appréhender les bilans en tant qu'outils non seulement essentiels à nos pratiques rééducatives mais également protecteurs sur un plan contentieux.



Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux kinésithérapeutes, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Aucun pré-requis nécessaire.

Le type d'évaluation pratiqué :

Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :

- Évaluation initiale des connaissances
- Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
- Questionnaire final d'évaluation.
- Questionnaire final d'avis sur la formation.

Cliquez ici pour vous inscrire

Informations pratiques

Janvier 2024

Thème : S06-051 - Droit, législation et expertise en kinésithérapie

NACPRO : S0320230140010

Organisme DPC N° 9105

- Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité
- Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant
- Éligible OPCO, FIFPL
- Période pour suivre la formation : 3 mois
- Tarif : 500€
- Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits

Cliquez ici pour retrouver toutes les dates de sessions DPC de la formation.